

Article paru dans La Région du 22 février 2018

Feu vert pour la politique énergétique

Depuis le 1^{er} janvier 2018, de nombreux changements sont intervenus dans le domaine de l'énergie, puisque ce ne sont pas moins de 9 ordonnances, dont trois nouvelles, qui sont entrées en vigueur. Elles permettent de baliser le chemin de la mise en oeuvre de la Stratégie énergétique fédérale 2050, acceptée en votation populaire en mai 2017.

Ces trois nouvelles ordonnances - l'ordonnance sur l'énergie, l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité d'énergies renouvelables et l'ordonnance sur les exigences relatives à l'efficacité énergétique – permettent l'application des trois axes de la stratégie énergétique en Suisse. Les mesures visant à accroître l'efficacité énergétique entendent agir sur les bâtiments, la mobilité, la production industrielle et sur les appareils. Pour le développement des énergies renouvelables, les conditions de soutien ont été revues tout comme le cadre juridique. Enfin, l'ordonnance sur l'énergie nucléaire a été modifiée pour consolider la décision de la sortie progressive du nucléaire et les conditions de fonctionnement des centrales actuelles.

L'objectif officiel est de baisser la consommation en énergie par personne de 16% en 2020 et de 43% en 2035 par rapport à la consommation en 2000. Pour la consommation d'électricité, c'est une baisse de 3% en 2020 et de 13% en 2035. Ainsi, en ce début 2018, les échéances sont très proches !

C'est aussi le constat formulé lors de la dernière manifestation de mi-février organisée dans le cadre du dixième anniversaire de la heig-vd et qui portait sur les défis et les orientations technologiques pour la transition énergétique.

Deux orateurs de renom, Dr. Püttgen, professeur honoraire de l'EPFL et M. Blez de Engie (ex GDF Suez) Lab Crigen en France, ont clairement décrit les enjeux orientés sur une utilisation efficace et décarbonée de l'énergie. En effet, si on veut éviter des conséquences dramatiques de réchauffement de la planète et rester en-dessous de la limite de +2 C°, il faut agir rapidement. Un des moyens les plus efficaces sur le plan mondial est de donner une valeur au CO₂, ce qui permettrait d'opter plus facilement pour des agents énergétiques moins émetteurs de dioxyde de carbone.

Les différentes possibilités et recherches ont été décrites avec un atout indéniable pour l'énergie solaire, de plus en plus compétitive et avec des développements prometteurs, p.ex pour le solaire photovoltaïque organique et diverses solutions de stockage.

Les gaz verts, avec l'utilisation des déchets, mais aussi des sous-produits de la forêt et les algues, sont aussi un axe intéressant. La France prévoit d'ici 2050 d'assurer la moitié de sa consommation en gaz d'origine renouvelable. Mais c'est l'hydrogène vert qui réserve le meilleur potentiel ces prochaines décennies.

Une certitude : la transition énergétique est en marche, mais le pas de course est nécessaire pour relever le défi ; les bonnes résolutions doivent aussi concerner l'avenir de la planète bleue.

Christine Leu
Coordnatrice régionale